



19
JUIN
2019

POSE DU NŒUD DE RACCORDEMENT OPTIQUE (NRO) DE BELLAC,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHÉ

Le syndicat mixte DORSAL, en étroite collaboration avec le Département de la Haute-Vienne, la Région Nouvelle Aquitaine et les intercommunalités haut-viennoises, déploie actuellement un vaste réseau public fibre optique sur le département. Sur le territoire de Bellac, une étape importante se concrétise aujourd'hui avec l'installation d'un NRO (Nœud de Raccordement Optique). Ce local technique, qui accueillera les équipements des opérateurs, constitue un maillon intermédiaire essentiel entre le réseau de fibre optique et l'habitant. À terme, il desservira près de 5 700 foyers et locaux d'activité.

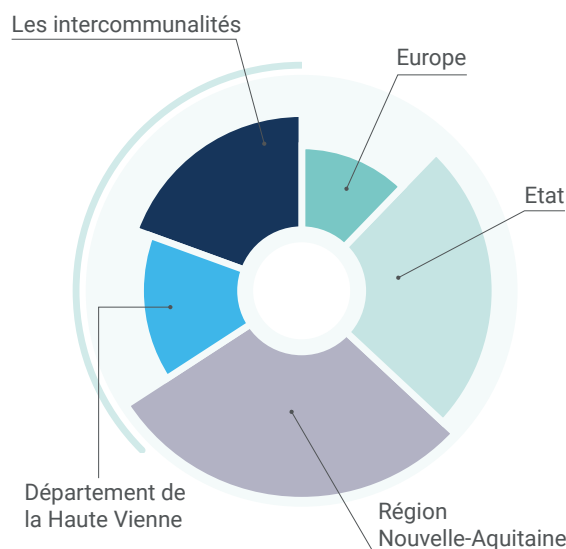
UN INVESTISSEMENT DE + DE 40 M€ EN HAUTE-VIENNE

Ce grand réseau public de Fibre optique est construit par le syndicat numérique DORSAL pour les collectivités. **Un chantier comparable à l'arrivée de l'électricité!** Après les études préalables nécessaires, il est désormais en phase de construction.

La Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Haute-Vienne, les Intercommunalités, avec le soutien de l'État et de l'Europe, sont ainsi mobilisés dans le cadre d'une première phase de déploiement. **33 000 prises optiques dites « FTTH » (fibre jusqu'à la maison)** seront réalisées sur le Département d'ici décembre 2020, soit autant de foyers et locaux d'activités éligibles au très haut débit. Un volontarisme politique nécessaire pour lutter contre la fracture numérique et renforcer le dynamisme et l'attractivité des territoires.

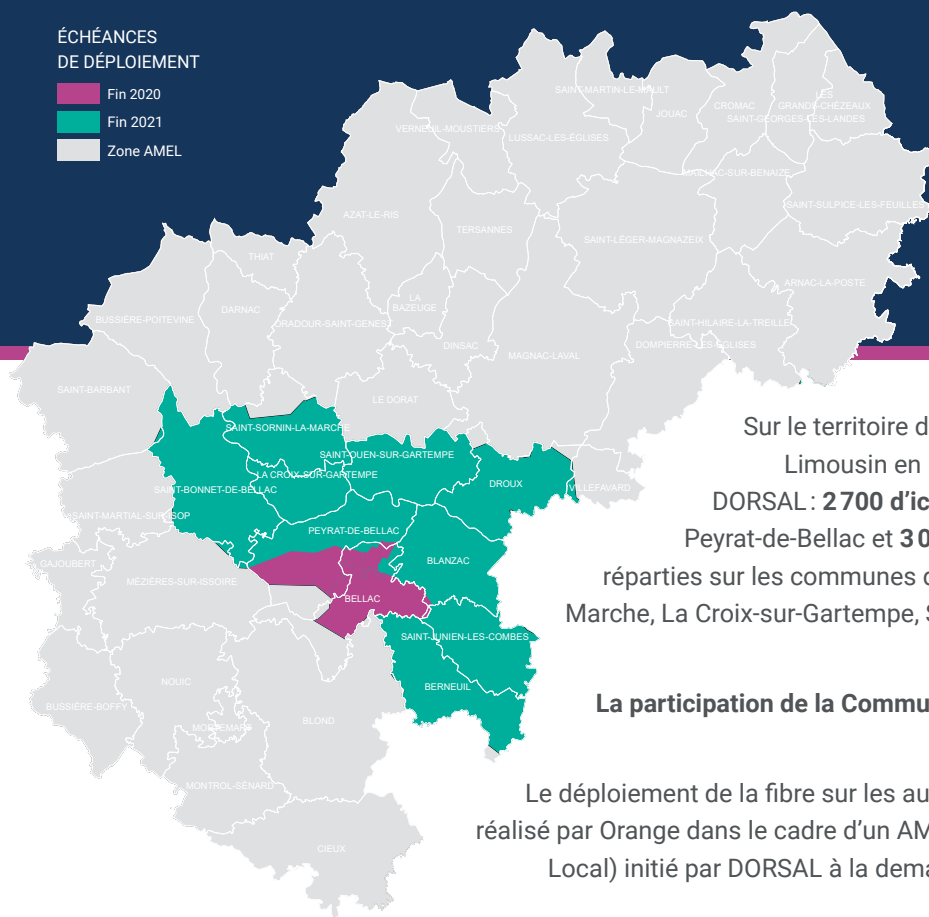
LE FINANCEMENT DE CE PROJET EST ASSURÉ PAR LES COLLECTIVITÉS, L'ÉTAT ET L'UNION EUROPÉENNE.

LES PARTENAIRES FINANCEURS EN HAUTE-VIENNE



ÉCHÉANCES DE DÉPLOIEMENT

- Fin 2020
- Fin 2021
- Zone AMEL



SUR LE TERRITOIRE HAUT LIMOUSIN EN MARCHÉ

Sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, **5 700 prises seront réalisées** par DORSAL : **2 700 d'ici fin 2020**, sur les communes de Bellac et Peyrat-de-Bellac et **3 000 prises supplémentaires d'ici fin 2021**, réparties sur les communes de Saint-Bonnet-de-Bellac, Saint-Sornin-la-Marche, La Croix-sur-Gartempe, Saint-Ouen-sur-Gartempe, Droux, Blanzac, Saint-Junien-les-Combes et Berneuil.

La participation de la Communauté de Communes s'élève à 570 000 €, sous forme d'avances remboursables.

Le déploiement de la fibre sur les autres secteurs (environ 13 500 prises) sera réalisé par Orange dans le cadre d'un AMEL (Appel à Manifestation d'Engagement Local) initié par DORSAL à la demande du Département de la Haute-Vienne.

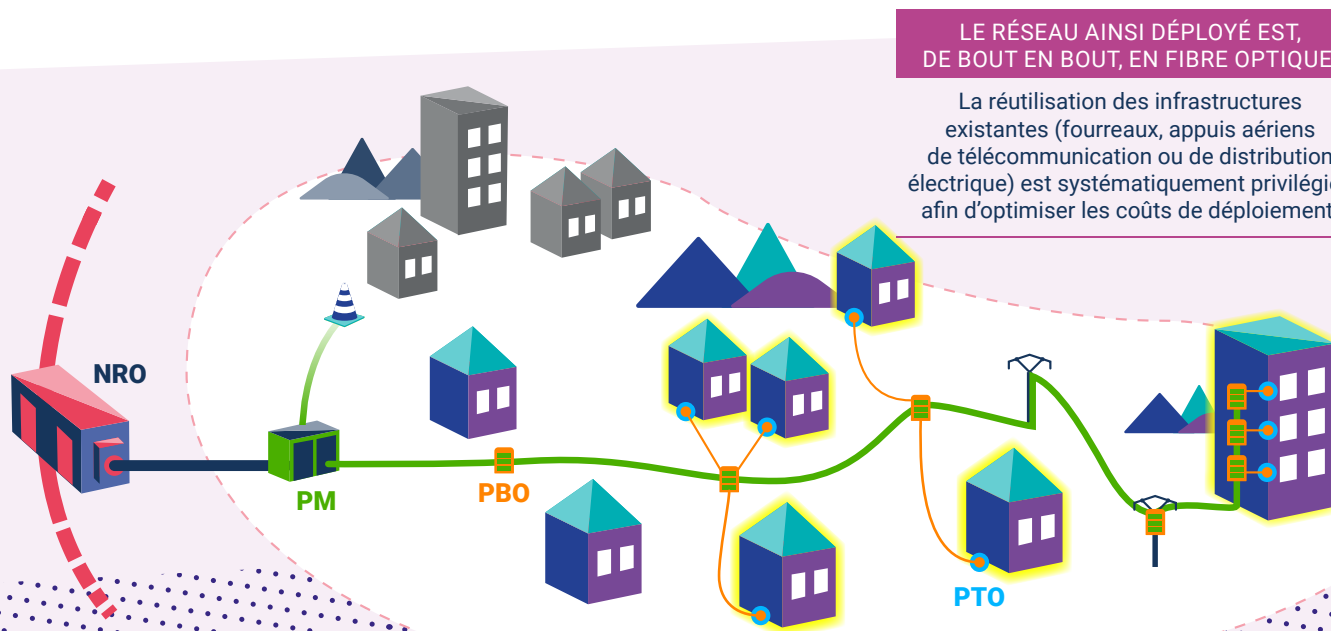
LE RÔLE D'UN NRO ?

Le **NRO** (Nœud de Raccordement Optique) de Bellac s'apparente à la pose de la première pierre du réseau public Fibre optique jusqu'à la maison, sur le secteur de Bellac. Les opérateurs (fournisseurs d'accès) y installeront leurs équipements. **À terme, ce local technique** permettra ainsi à 5 700 foyers et locaux professionnels de se raccorder à la Fibre.

À partir de ce **NRO**, seront déployés les câbles de fibre optique jusqu'à des Points de Branchements Optiques

(**PBO**) situés à proximité immédiate de tous les locaux d'habitation des communes concernées, en passant par des armoires de distribution intermédiaires appelées Points de Mutualisation (**PM**).

Le moment venu, les habitants souhaitant s'équiper de la Fibre devront s'adresser à un Fournisseur d'Accès Internet qui procédera au raccordement final de leur logement, depuis le **PBO** jusqu'à l'intérieur du domicile où sera installée une Prise Terminale Optique (**PTO**).



LE RÉSEAU AINSI DÉPLOYÉ EST, DE BOUT EN BOUT, EN FIBRE OPTIQUE.

La réutilisation des infrastructures existantes (fourreaux, appuis aériens de télécommunication ou de distribution électrique) est systématiquement privilégiée afin d'optimiser les coûts de déploiement.

UN MODÈLE 100 % PUBLIC

Une fois déployé, le réseau fibre public est remis en exploitation à la **Société Publique Locale Nouvelle Aquitaine THD** (NATHD). Cette structure, composée de syndicats numériques publics comme DORSAL assure la commercialisation des réseaux publics construits sur 7 départements, auprès des Fournisseurs d'Accès Internet (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Landes, Lot et Garonne, Dordogne, Charente).

DORSAL fait ainsi le choix d'un modèle 100 % public : construction, exploitation, commercialisation.

Grâce aux loyers payés par les fournisseurs d'accès pour utiliser le réseau, NATHD perçoit des recettes qu'elle reverse à ses adhérents, au premier rang DORSAL. Ces revenus accessibles dès les premières années permettent de financer la suite des déploiements ou de rembourser les avances versées par les collectivités haut-viennoises.

Pour tester son éligibilité à la fibre, connaître le calendrier des déploiements et les opérateurs présents sur le réseau



Exploite et commercialise le réseau DORSAL

0 806 806 006

Service gratuit
+ prix appel

www.nathd.fr

À l'issue des déploiements, un délai de 3 mois environ est nécessaire pour assurer l'arrivée des opérateurs. Les habitants peuvent ensuite choisir un des opérateurs présents sur le réseau et procéder au raccordement final de leur habitation.

+ d'infos

www.dorsal.fr



Avec le soutien de



Plan France
Très Haut Débit
REPUBLIQUE FRANÇAISE



UNION EUROPÉENNE